

# Bureau du médecin-hygiéniste en chef du Nouveau-Brunswick

## Avis aux fournisseurs de soins de santé

Le 27 novembre 2018

### Objet : Myélite flasque aiguë (MFA)

En date du 19 octobre 2018, le CDC des États-Unis avait signalé 62 cas confirmés de MFA observés principalement chez des enfants de moins de 18 ans. Jusqu'à maintenant, aucun pathogène n'a été détecté systématiquement dans le liquide céphalorachidien des patients; toutefois, les symptômes des patients sont similaires aux complications d'une infection causée par un virus comme l'entérovirus, le poliovirus et l'adénovirus et le virus du Nil occidental. En vertu de la *Loi sur la santé* et ses règlements, les régies régionales de la santé et les cliniciens sont tenus de rapporter au bureau régional de la Santé publique les maladies transmissibles ainsi que les événements et les maladies à déclaration obligatoire, ce qui comprend les maladies inhabituelles comme la MFA.

### ÉPIDÉMIOLOGIE

La MFA est une maladie rare. Il s'agit d'un sous-type de paralysie flasque aiguë (PFA). Elle affecte le système nerveux, plus précisément la moelle épinière, ce qui entraîne une faiblesse flasque d'un ou plusieurs membres.

Au Canada, l'Ontario connaît une augmentation supérieure à celle attendue des cas de paralysie flasque aiguë (PFA), qui ont été signalés principalement chez des enfants présentant un prodrome viral une à deux semaines avant l'apparition de la faiblesse aiguë des membres. Ces rapports ont été reçus à la suite à la divulgation d'information concernant la MFA aux États-Unis et aux communications aux pédiatres de l'Ontario concernant la gestion des cas et le signalement de la MFA. Une sensibilisation accrue pourrait avoir un impact sur la fréquence des signalements en Ontario.

### SIGNALEMENT

Signalez aux services régionaux de santé publique toute maladie inhabituelle (ce qui comprend la paralysie flasque aiguë) si l'un des critères suivants s'applique : présence de symptômes ne correspondant à aucun tableau clinique connu; étiologie connue, mais qui n'est pas censée être présente au Nouveau-Brunswick; étiologie connue avec manifestation clinique atypique ou inhabituelle; ou plusieurs groupes répertoriés dont l'étiologie est inconnue.

Les services régionaux de santé publique communiqueront avec vous pour que vous remplissiez le formulaire du Nouveau-Brunswick sur la paralysie flasque aiguë pour les enfants de moins de 18 ans (qui est basé sur le formulaire du programme de la Société canadienne de pédiatrie). Vous devrez ensuite le transmettre au Bureau du médecin-hygiéniste en chef au moyen d'un télécopieur confidentiel au 506-453-8702 à l'attention de l'épidémiologiste des maladies transmissibles.

### EXAMENS

- Prélevez un aspirat rhinopharyngé (de préférence) ou un écouvillon oropharyngé, un échantillon de selles sur un milieu viral.

- Prélevez du liquide céphalorachidien (ponction lombaire)
- Les prélèvements dans les voies respiratoires inférieures peuvent être faits sur les patients gravement malades.
- Soumettez l'échantillon à votre laboratoire qui procédera à l'analyse de détection de l'entérovirus; il sera traité au laboratoire de microbiologie du Centre hospitalier universitaire Dr-Georges-L.-Dumont.
- Le laboratoire de microbiologie du Centre hospitalier universitaire Dr-Georges-L.-Dumont est en mesure d'effectuer les analyses de détection initiale; le typage de souches d'entérovirus sera toutefois fait au Laboratoire national de microbiologie à Winnipeg. REMARQUE : l'obtention de ces résultats peut prendre de quelques jours à plusieurs semaines.

### ENQUÊTE ET GESTION

- Déterminez si le patient a des antécédents de problèmes des voies respiratoires supérieures, de maladie fébrile ou encore s'il a fait un voyage avant l'apparition d'une faiblesse.
- Évaluez la présence d'autres étiologies de faiblesse aiguë des membres (une consultation en neurologie ou en infectiologie pourrait être indiquée). La physiothérapie, une fois le patient stable, permettrait d'optimiser les résultats fonctionnels.

### PRÉVENTION

- Communiquez à vos patients et collègues des conseils de base efficaces sur la prévention (se laver fréquemment les mains, respecter l'étiquette respiratoire, rester à la maison lorsque l'on est malade).
- Les établissements de santé doivent disposer de protocoles de prévention et de contrôle des infections ainsi que de plans d'intervention d'urgence pour pouvoir circonscrire et gérer les demandes accrues de soins qui peuvent survenir durant les éclosions d'infections virales.

### RESSOURCES

Formulaire de surveillance de la Société canadienne de pédiatrie et renseignements : <https://www.pcsp.cps.ca/surveillance/study-etude/paralysie-flasque-aigue>

Cordialement,



D<sup>re</sup> Jennifer Russell  
Médecin-hygiéniste en chef